

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**SI LA TENDANCE SE MAINTIENT, COUPURES DE TROIS QUARTS DE MILLION DE DOLLARS
POUR LE FINANCEMENT DES ORGANISMES CULTURELS DE LA RÉGION**

Abitibi-Témiscamingue, le 11 décembre 2017. – Depuis le mois de juillet dernier, sept organismes culturels financés au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) jonglent avec des coupures de financement qui totalisaient 168 450 \$ pour l'année en cours. Pire, si la tendance se maintient dans l'évaluation de leur prochaine demande de subvention, les montants des coupures pourraient se chiffrer à 879 350 \$ pour les quatre prochaines années.

Devant les impacts extrêmement déstructurants sur la diffusion des spectacles et des expositions de notre territoire, mais aussi sur le financement des organismes culturels par le milieu municipal, l'ensemble des 18 organismes financés au fonctionnement par le CALQ ainsi que le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue et la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue se mobilisent pour demander à la ministre de la Culture et des Communications du Québec, M^{me} Marie Montpetit, d'intervenir dans ce dossier.

Déjà, nous avons interpellé la présidente-directrice-générale du CALQ, M^{me} Anne-Marie Jean, qui a acquiescé à notre demande de créer une table de discussion pour que les réalités de notre région soient prises en considération dans leurs mécanismes d'évaluation. Jusqu'ici, deux rencontres ont eu lieu et cela a permis au CALQ d'améliorer sa connaissance des particularités de notre région. Des solutions financières à court terme ont aussi été proposées pour atténuer les impacts de certaines de nos contraintes ou spécificités.

Toutefois, notre demande de surseoir aux coupures annoncées aux organismes pour l'année 2017-2018, appuyée par des résolutions des villes d'Amos, de La Sarre, de Témiscaming, de Rouyn-Noranda, de Val-d'Or ainsi que par la MRC du Témiscamingue et la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas été acceptée par le conseil d'administration du CALQ.

Enfin, pour ce qui est du mécanisme permettant aux organismes de contester les résultats de leur évaluation, sur les six organisations qui ont déposé une demande de révision, une seule a pu regagner partiellement son financement. Il s'agit de l'Orchestre symphonique régional de l'Abitibi-Témiscamingue dont le financement a été ajusté à celui qu'il obtenait en 2016-2017, mais uniquement pour l'année en cours.

Ayant épuisé tous les recours possibles auprès du CALQ, nous nous tournons maintenant vers la ministre de la Culture et des Communications. Pour 2017-2018, les coupures au fonctionnement imposées par le CALQ pour les organismes de notre région sont passées de 168 450 \$ à 145 700 \$. Il est impératif qu'à court terme cette somme soit compensée parce que non seulement cela génèrera des déficits budgétaires, mais rendra les organisations moins performantes dans le déploiement de projets pour lesquels ils devront à nouveau être évalués sur leur performance.

D'autre part, les municipalités de la région investissent en culture. En 2015, au Québec, nous étions la 6^e région ayant le financement municipal le plus élevé (80,77 \$ par habitant). Entre autres, l'implication des administrations municipales dans la diffusion culturelle est l'une de nos caractéristiques. Cependant, quatre des six organisations qui subissent des coupures relèvent d'administrations municipales. Nous demandons à la ministre de la Culture et des Communications de réajuster ces décisions, d'autant plus que dans le nouveau projet de Politique culturelle au Québec, il est mentionné : « Le gouvernement du Québec prend acte de l'engagement des instances municipales et il entend les encourager à poursuivre dans cette voie et soutenir leur action afin de maintenir ce dynamisme culturel. ».

Par ailleurs, l'Abitibi-Témiscamingue est la seule région du Québec à obtenir moins de financement au fonctionnement du CALQ qu'en 2016-2017. Or, toujours dans la mouture de la future Politique culturelle du Québec, dans la section prendre en compte la diversité des régions, il est spécifié : « il est donc essentiel d'adapter les interventions aux particularités de chaque milieu. ».

Pour être cohérents avec son projet de Politique culturelle du Québec, nous demandons donc à la ministre de la Culture et des Communications d'accorder, à court terme, le manque à gagner de 147 500 \$ aux organismes qui ont subi des coupures en 2017-2018. Nous lui demandons aussi de soutenir le CALQ pour qu'il poursuive ses actions afin d'ajuster ses mécanismes d'évaluation pour prendre en considération nos réalités territoriales.

Actuellement, les 18 organismes financés au fonctionnement par le CALQ dans notre région, le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue et la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue sont inquiets. Si rien n'est fait à court terme et que la tendance se maintient, l'Abitibi-Témiscamingue, qui est reconnue pour son dynamisme culturel, risque de perdre plus de trois quarts de million de dollars d'ici 2021.

– 30 –

Source : Madeleine Perron
1 877 764-9511, poste 25
madeleine.perron@ccat.qc.ca